



## Assemblée générale

Distr. GENERALE

A/44/252/Add.4 21 novembre 1989 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

## Additif

- 1. A sa 6le séance plénière, le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/44/250/Add.5, par. 1), d'ajouter le point suivant à la liste des questions renvoyées à la Cinquième Commission.
  - 22. Financement du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (point 159).
- 2. A la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/44/250/Add.5, par. 2), d'ajouter à la liste des questions devant être examinées directement en séance plénière l'alinéa ci-après, au titre du point 16 de l'ordre du jour tel qu'il a été modifié (voir A/44/251/Add.4, par. 2):
  - 16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections.

d) Election du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

!